

les **Échos** de Choisel

■ page 16

Dossier
Éco-mobilité

■ page 24

Avancement
du PLU

■ page 27

Notre
commune
recompensée

Agenda

- ▶ **dimanche 8 mai 2016**
Brocante Vide-Grenier
- ▶ **vendredi 13 mai 2016**
Soirée Casino
- ▶ **samedi 28 mai 2016**
Soirée Musicale au Lavoir
- ▶ **dimanche 29 mai 2016**
Cérémonie 100 ans de la Bataille de Verdun
- ▶ **samedi 18 juin 2016**
Fête des Voisins et de la Musique
- ▶ **samedi 25 juin 2016**
Fête de la Saint-Jean
- ▶ **samedi 2 juillet 2016**
Soirée Brésilienne
- ▶ **mercredi 6 et jeudi 7 juillet 2016**
Retransmission de l'Euro 2016
- ▶ **samedi 10 septembre 2016**
Inter-hameaux de Choisel
- ▶ **samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016**
Journées du Patrimoine

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
tel : 01 30 52 42 15
fax : 01 30 47 16 56
✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr
Flashez pour un accès direct au site de la commune à partir de votre smartphone.

Nouveau :
retrouvez-nous aussi sur Facebook.
<https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/>

Communication par email :
Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique par mail à :
✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #55 - Bulletin municipal de Choisel
Directeur de la publication : Alain Seigneur
Coordination : Frédéric Julhes
Rédaction : Jean-Yves Caron et la Commission Communication
Photos : Frédéric Julhes, Jean-Yves Caron, Alain Seigneur, Véronique Manouvrier, Christian Muller, Fotolia.
Conception graphique : effet-immédiat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :
✉ echos@choisel.fr



Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

- 4 Informations municipales**
Conseils municipaux
Résultats des élections
Zoom sur les Finances
État civil et nouveaux arrivants
- 6 Entretien avec ...**
Alexandra
- 8 Florent, l'Ami des Jardins**
La rocaille
- 9 Pour ou contre**
Le changement d'heure
- 10 Vie sociale**
Goûter des Aînés
AAEC
Accueil Jeunes à Choisel
Maison d'Ingrid
Foyer Rural
- 16 Dossier**
Éco-mobilité
- 20 Les Aînés**
Paulette et Martine
- 22 Informations locales**
Décès de Michel Tournier
PLU
Mieux vivre ensemble
Choisel récompensée
La précarité énergétique
Transports
THD
L'Âge d'Or
Contre le rétinoblastome
- 31 Du business à Choisel**
Stéphane Clouet
- 32 Urgence**

édito

DES NOUVELLES LOCALES RIEN QUE POUR NOUS 😊

Concernés et informés, nous le sommes au quotidien, que les nouvelles viennent de l'autre bout du monde (qui dira qu'il n'est pas au courant du scandale des « Panama papers » ?), de plus près de nous, en Europe (avec le potentiel « Brexit » de nos voisins anglais, compte-à-rebours auquel il est difficile d'échapper...) ou enfin de notre territoire national (la loi « El Khomri », on ne l'a pas lue, mais on croirait la connaître par cœur). Les réseaux sociaux participent à rendre toutes ces informations, bien que parfois lointaines, immédiates et presque proches.

Y a-t-il de la place, avec tout ça, pour des nouvelles locales, qui nous concernent... **nous et seulement nous** ? Bien sûr, et cette place, ce sont les journaux locaux, comme les Echos de Choisel, qui l'occupent. Alors quoi de neuf du côté de notre village, comment s'apprête-t-il à aborder l'été 2016 ?

Tout d'abord **en prenant des décisions**, recensées dans le dernier compte-rendu du Conseil et concrétisées par le **budget 2016**, voté le 29 mars par vos conseillers municipaux. Outre une synthèse du Conseil, nous vous avons préparé un zoom sur les orientations du budget, rédigé par l'Adjoint aux Finances.

Mais aussi en assurant des services qui rapprochent les gens. Comme ceux que rend quotidiennement **notre factrice Alexandra**, à laquelle nous consacrons notre « Entretien avec... » de ce numéro, pour mieux la connaître. Ou bien ceux que rendent tous les bénévoles de nos associations locales, l'**AAEC** (périscolaire des enfants de Choisel, avec désormais aussi des activités pour les adolescents), le **Foyer Rural**, la **Maison d'Ingrid**, le **Tournassin**... et qui donnent vie à notre village.

Et comme nous nous intéressons à notre village, nous souhaitons aussi vous donner l'occasion de mieux le connaître, par **son histoire et celle de ses habitants**. Pour ce faire, nous vous proposons un voyage dans le temps avec **Martine et Paulette**, qui vous feront visiter notre village entre les années 30 et 50, quand Lauren Bacall et Janet Leigh, bien moins connues qu'elles à Choisel, débutaient de l'autre côté du monde...

Bref, **des informations locales**, vous en aurez sur tous les sujets : la commune récompensée (et **notre Maire félicité par Ségolène Royal** !), les changements de **limitation de vitesse**, l'avancement du projet d'**Éco-mobilité** de la CCHVC (poussé par un Conseiller de Choisel), les nouvelles étapes franchies par le **PLU**, les études pour le **Parc de la Mairie**, la création du Syndicat Mixte pour le **Très Haut Débit**, la lutte contre la **précarité énergétique**...

Et puis, parfois, **des informations locales** peuvent se retrouver inscrites à jamais dans l'histoire du Monde. Ce fut le cas en Janvier à Choisel, avec le **décès de Michel Tournier**, un écrivain dont l'œuvre de renommée mondiale, récompensée par les plus grands prix littéraires en France et de nombreuses fois à l'étranger (à Londres, à Berlin...) est **inscrite dans l'Histoire**. Nous revenons dans ce numéro sur ses obsèques à Choisel, et préparons un article sur sa vie dans le village, travail de fond à paraître dans un prochain numéro.

Bonne lecture !

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel

Conseils municipaux

Conseil Municipal du 29 mars 2016

sous la présidence de Mr Alain SEIGNEUR, Maire.

✂ Ce conseil a porté sur un sujet particulièrement sensible : **le budget** de la commune.

Toutes les décisions pouvant mettre en jeu l'avenir de la santé financière de la commune, les questions posées ont donc toutes été traitées avec un grand sérieux. Il a été rappelé que chaque décision a été prise en concertation avec les conseillers lors d'un bureau regroupant le Maire et les Adjointes et la Commission des Finances, puis lors d'un bureau ouvert à tous les Conseillers, avant d'être présentées en conseil municipal.

Nous avons approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2015 et l'affectation de l'excédent dégagé sur le budget primitif 2016.

La fiscalité locale a été abordée et au vu des baisses importantes des dotations de l'État et malgré des efforts d'économie, une augmentation minimale a été décidée après un large débat des conseillers présents.

Le budget primitif 2016 a été adopté.

La liste des marchés publics conclus en 2015 a été présentée.

Les subventions municipales à diverses associations ont été votées : Foyer Rural, AAEC, AAEC-TAP, mission locale, prévention routière et CCAS.

Toutes ces questions budgétaires font l'objet d'un article spécifique rédigé par l'adjoint chargé des finances.

Le conseil a délibéré sur l'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse au syndicat mixte des ordures ménagères de Paris-Saclay afin

de permettre aux Communes de Chevreuse et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse de pouvoir continuer d'en bénéficier.

Le souhait des deux communes de Bonnelles et de Bullion d'intégrer la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse a été abordé et le conseil a donné un avis favorable.

Le conseil a également accepté la modification des statuts du syndicat intercommunal de la Haute Vallée de Chevreuse afin d'y permettre l'adhésion du syndicat d'aménagement hydraulique et du syndicat mixte du bassin supérieur de l'Orge.

Une demande de subvention a été sollicitée auprès du Parc Naturel Régional pour l'achat de deux horloges astronomiques. Cet achat permettrait de réduire la pollution lumineuse en optimisant l'horaire d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

Nous présentons ici des synthèses des comptes rendus des conseils municipaux afin d'en faciliter l'approche. Les comptes rendus détaillés (et officiels) sont toujours consultables en mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux ou sur le site de la commune. Par ailleurs, sachez que nous accueillons toujours avec plaisir et intérêt le public lors du Conseil Municipal. Nous vous encourageons à y assister, un temps de parole vous est réservé en fin de Conseil. Ces réunions sont publiques et pleines d'enseignement pour vous et également pour vos enfants, pensez-y...

En attendant la finalisation du PLU, le conseil a décidé d'appliquer les nouvelles dispositions du code de l'urbanisme issues de l'ordonnance du 23 septembre 2015. Il sera possible durant cette période de sursoir à statuer.

Les questions suivantes ont été abordées en fin de séance :

► Laurent LIEVAL a été nommé vice-président de la commission urbanisme du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

► Frédéric JULHES fait état de l'avancement des projets intercommunaux transport et Très Haut Débit.

► Le défibrillateur sera installé début avril place de l'Église sur la grille de l'Espace Ingrid Bergman.

► Christian MULLER fait état de l'avancement du projet bornes électriques et d'auto-partage sur la commune.

► Un radar pédagogique doit être prochainement installé sur la RD906 en amont de la rue des Sources. La limitation de vitesse dans les zones urbanisées de notre commune va être renforcée. ■



Zoom sur les Finances de la commune

par Pierre Cloteaux, Adjoint aux Finances

✂ Depuis plusieurs années, la commune a pu maintenir la stabilité de ses taux d'imposition. Compte-tenu de la baisse des dotations de l'État (-8,43%) et l'accroissement de ses prélèvements, le Conseil Municipal est contraint de les modifier afin de maintenir le financement nécessaire à son fonctionnement au service des habitants.

En 2015, en section Fonctionnement, les recettes de la commune ont été constituées à 75% d'impôts et taxes (401 829 €), dont 63% d'impôts locaux (335 366 €) et 19% de dotations de l'État (102 411 €).

Outre les impôts sur le revenu, l'État perçoit des taxes (foncières et habitation) sur les biens immobiliers à partir de bases (assiette fiscale) qu'il définit selon des règles précises. Il redistribue aux collectivités et organismes suivant les taux qu'ils ont fixés.

La variation de l'assiette fiscale tient compte de l'évolution des biens immobiliers (surface, construction, situation, éléments de confort...). Ces éléments sont examinés et validés par le C.C.I.D. (commission communale des impôts directs).

Néanmoins, l'État récupère une partie de ces impôts par le biais du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel de Ressources : 97 555 €) et du FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal : 10 738 €), soit 27% des impôts et taxes perçus par la commune.

	Taux 2016	Taux 2015
Taxe foncière « bâti »	8,92%	8,40%
Taxes foncières « non bâti »	42,87%	40,39%
Taxes d'habitation	12,58%	11,85%
Cotisation financière des entreprises	18,41%	17,34%
Total des contributions directes	356 923 €	335 366 €

Budget section Fonctionnement	2016	2015	Variations
	722 975 €	704 055 €	+2,69 %
Budget section Investissements	2016	2015	
	446 104 €	564 890 €	-21,63 %

La commune accorde une part non négligeable, environ 19%, de son budget de fonctionnement à la scolarité (périscolaire), à l'animation du village, à l'action sociale et à la communication. Elle subventionne des associations communales et extérieures et finance notamment des actions en faveur des enfants et des adolescents.

En ce qui concerne les investissements, la réduction des subventions a amené le report, voire l'annulation, de certains investissements, notamment l'enfouissement des réseaux encore en aérien (en particulier au niveau de la RD 906).

En 2016, l'élaboration d'un Contrat Rural (3 projets d'investissement pour un maximum de 300 000 € HT subventionnés à 80%, sauf modification) réalisable en 2017 permettra un rattrapage des investissements non exécutés, en particulier pour faire des économies d'énergie.

Il va de soi que la préoccupation essentielle de vos élus lors de l'élaboration du budget, malgré les difficultés attendues, réside dans le maintien de la qualité de vie de votre commune, tant dans la sauvegarde de son patrimoine et l'entretien de la voirie que dans l'animation du village, sans oublier la sécurité des personnes et des biens. ■

Résultats de l'élection législative partielle

CHOISEL	1 ^{er} tour (13/03/2016)		2 ^e tour (20/03/2016)	
Inscrits	411		411	
Votants	153		155	
Abstentions	258		256	
Participation		37,2 %		37,71 %
Exprimés	151		150	
Blancs	2		3	
Nuls	0		2	
THÉVENOT (LR-UDI)	81	53,7 %	115	76,7 %
JACQUES (PS)	8	5,3 %	35	23,3 %
LA COMBE	13	8,6 %		
BLANCHARD	2	1,3 %		
BIZET	11	7,3 %		
GERGEN	3	2,0 %		
NITECKI SNITER	12	7,9 %		
COLLO	15	10,0 %		
OBADIA	6	3,9 %		

État civil & Nouveaux arrivants

Décès

Madame Andrée VESSELIER le 18 décembre 2015
 Madame Simone BERLINGEN le 7 janvier 2016
 Monsieur Marcel Charles HÉBERT le 8 février 2016
 Monsieur Michel TOURNIER le 18 janvier 2016
 Madame Monique Alice Yvette LE VOGUER épouse BEAUVALLET le 23 février 2016
 Madame Colette Monique KOUWENBERGH épouse PESCA le 11 mars 2016
 Monsieur Patrick André Joseph COURTAULT le 22 mars 2016
 Monsieur Michel ZIMMERMANN le 30 mars 2016

Mariages : /

Naissances

BALAS Léon Peter Marie né le 18 mars 2016
 ORLIANGE Quentin Sébastien Nicolas né le 17 avril 2016

Nouveaux habitants

Monsieur et Madame MARCULESCU
 Monsieur Jacky LARVELLE et Madame Jennifer DRON
 Monsieur Franck LAMBERT et Madame Myriam ASTIER

ALEXANDRA notre factrice

Nous apprécions tous Alexandra, notre factrice, pour son professionnalisme, son sourire (qu'il pleuve, vente ou neige !) et, nous serons tous d'accord, pour les nombreuses initiatives qu'elle sait prendre et qui nous simplifient tellement la vie. Il était temps de lui consacrer notre « Entretien avec... ».

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je suis originaire de Dourdan, commune de l'Essonne. Il y a peu de temps, j'ai quitté cette dernière afin de m'installer dans un petit village d'Eure et Loir.

J'ai fait mes premiers pas à La Poste en saisonnière, je travaillais l'été lorsque j'étais étudiante.

Ce métier m'a plu, aussi bien pour son côté relationnel, que pour la qualité de vie liée aux horaires.

J'ai passé un concours pour devenir factrice dans les Yvelines, et j'ai eu la chance d'être nommée à Chevreuse.

Depuis combien de temps assurez-vous la distribution du courrier sur la commune de Choisel ?

J'ai le plaisir d'assurer la distribution du courrier sur la commune de Choisel depuis 2009. J'aime beaucoup ce village, les habitants sont agréables, je suis toujours bien accueillie.

Est-ce le seul territoire que vous desservez ? Combien de kilomètres parcourez-vous pendant votre tournée ?

En plus de Choisel, je dessers quelques rues sur les communes de Chevreuse, Saint Rémy lès Chevreuse, Saint Forget (les Sablons) ainsi que Senlisse. Au total, je parcours quotidiennement plus de 40 km.

Combien d'habitations avez-vous en charge ? Connaissez-vous tout le monde ?

Je connais en grande majorité mes clients parmi les 250 points de distribution qui se trouvent sur ma tournée. Il n'y a pas un jour qui passe,

sans que l'on me fasse des "petits coucous", ou que l'on me reçoive avec le sourire, c'est fort plaisant de se sentir appréciée.

Comment se passe une journée de préposé ?

Ma journée est composée de deux parties ; d'une part, les travaux intérieurs, de l'autre, ceux d'extérieur.

Le matin, la prise de service se fait à 7h30 : il faut faire le tri général du courrier, ainsi que des colis. Pour ma part, je reste au tri courrier.

Une fois celui-ci terminé, vient le temps de préparer la tournée ; chaque préposé met en case son courrier, une fois chaque lettre et journal classé, il faut s'occuper des réexpéditions du courrier pour les clients ayant souscrit un ordre, ainsi que des plis non distribuables (PND). Ensuite, la prise des objets suivis en cabine, avec les bordereaux de distribution et depuis quelques temps le Factéo, nouvelle application sur smartphone.

Enfin, après avoir chargé les colis et le courrier dans la voiture, il est temps de partir en tournée, en général aux alentours de 9h30.

Là, commence la distribution, sachant que la fin de service est prévue à 13h50.

Pendant ce temps de tournée, certains clients me confieront des affranchissements de colis, des commandes de timbres, des souscriptions aux ordres de réexpédition...

Comme je le dis souvent, je suis le "bureau de poste ambulante".

Une fois la tournée terminée, retour au centre de courrier, afin d'y déposer les courriers collectés, les paquets avisés, procéder à la remise



des comptes... ce qui consiste à redonner en cabine les objets suivis du jour, les commandes de timbres, les affranchissements de courriers-colis.

Ainsi s'achève la journée de travail.

Quel est votre idée du service public de la poste ? Aimez-vous votre métier ?

La Poste, et surtout à travers ses facteurs, assure sa mission de service public par la distribution 6 jours sur 7 du courrier, de la presse et des colis, malgré la concurrence de plus en plus présente. Je pense qu'il est important de faire perdurer la qualité de ce service et de toujours l'améliorer. Je pense aussi, et j'espère, que chacun a une bonne image du rôle que nous occupons et du service quotidien que nous assurons pour vous satisfaire au maximum. Nous représentons un réel lien social. C'est très important pour nous, et pour moi en particulier.

Ce métier me plaît : je suis heureuse de partager un moment de vie et d'assurer mon service auprès des Choiseiliens et des Choiseiliennes.

Alexandra, votre factrice ■



Florent l'ami des jardins



La rocaille



En principe, une rocaille est réservée à un terrain accidenté, mais chez nous on préfère l'utiliser pour mettre les vieux murs en valeur. Les plantes pourront s'accrocher aux fentes, et remplir les cavités.

Les rocailles ne sont pas difficiles à créer, on peut créer un petit muret avec au-dessus un parterre, ou apporter un monticule de pierres parsemé de terre qui devra reproduire les conditions de végétation idéales.

Pour la créer, la 1^{ère} chose à faire est de choisir un emplacement ensoleillé une bonne partie de la journée.

La seconde est d'installer les pierres dans le même sens (strates horizontales) à la base, en muret ou en escalier afin de tenir le massif et lui donner la forme souhaitée, avec un mélange de graviers, de cailloux et de terre.

En sous-couche, on peut installer de la tuile broyée comme drainage afin que l'eau ne stagne pas, car un excès d'eau peut leur être néfaste. Cependant, il faudra surveiller pendant l'été que la plante n'en manque pas.

Ensuite, il nous faudra creuser des poches où nous installerons la plante, un grand nombre d'entre elles demandent très peu de place.

En voici quelques-unes qui sortent du lot et sont mes préférées car elles sont assez robustes :

⌘ **L'Aubrietes** : vivace, feuilles persistantes, hauteur 10 cm, floraison mars à juin, couleur bleu ou violet

⌘ **L'Arabis** : vivace, feuilles persistantes, hauteur 15 cm, floraison mars à juin, couleur blanc ou rose

⌘ **L'Alysse** : vivace, hauteur 30 cm, floraison avril à juin, couleur jaune.

À celles-ci on peut ajouter d'autres plantes vivaces qui auront le privilège de fleurir plus tard : phlox, sedum, par exemple.



Entretien à Herbouvilliers chez M. Finn Erbs

«Tout a commencé quand on a creusé le sous-sol de la maison, il y avait plein de terre argileuse, une très mauvaise terre, et j'ai eu l'idée de faire un massif de rocaille pour habiller un peu ; après j'ai mis de 10 à 20 cm de bonne terre avec un peu de tourbe. Ensuite, j'ai récupéré les grosses pierres de meulière et je les ai installées avec mon fils. Enfin, j'ai remis de la terre avec des petits gravillons pour le drainage et du copeau pour garder la fraîcheur du sol. Tous les ans, je mets de l'engrais. Type 10-10-17.

Est-ce que cela a besoin beaucoup d'entretien ?

Oui quand même, surtout au printemps et à l'automne.

Ça craint l'humidité ?

Oui. Certaines plantes sont plus fragiles que d'autres les premières années.

Fais-tu des boutures ?

Non, j'arrive à diviser les plantes.

Est-ce accessible à tout le monde de faire ce massif ?

Oui, On n'a pas besoin de faire un

grand carré. 5 m² suffisent. Dans mon massif, les plantes mesurent entre 10 et 30 cm. On a un peu de désherbage manuel à faire car toutes les plantes ne sont pas rampantes. Il faut essayer que les plantes se touchent afin d'éviter un espace vide où la mauvaise herbe poussera.

Quelle est la durée de floraison ?

De maintenant jusqu'à la fin de l'automne.

Fin automne ??

Oui, la Campanule, les petits Géraniums et les petits Sedums sont encore en fleur.

Alors dis-moi, quelles plantes as-tu dans ce magnifique massif ?

Des Saxifrages, quelques Orchidées (assez fragiles), des Gypsophiles rampantes (10 cm), l'Arisarum, le Corydalis, la Joubarbe, des Jonquilles naines et des plantes herbacées. Certaines, comme la Campanule, restent à 10 cm, fleurissent début mai et font une deuxième floraison, plus petite à l'automne, qui couvre bien.

C'est une passion ?

Oui, je voulais surtout mettre ce que l'on ne trouve pas ailleurs, comme les Violettes noires qui fleurissent tout le temps.

Quelle est l'avantage de ce massif, qui est peu commun dans la région ?

Si on a de la terre en trop et de la pierre, c'est une très bonne façon de les utiliser. En plus, le jardin reste lumineux car on a beaucoup de floraison et cela embellit l'entrée de la maison. ■

POUR
CONTRE



CONTRE Contre le changement d'heure, par Evelyne

“ Ça y est, c'est reparti, il paraît qu'on a encore changé d'heure !!!

Personnellement, j'y suis farouchement opposée.

D'abord, il y a tous ces gens autour de moi : famille, amis et autres qui pendant le mois qui précède passent des heures à expliquer que l'on va perdre 1 heure de sommeil, ou bien en gagner une et finissent tellement par s'embrouiller et me faire tourner la tête qu'au final je ne sais plus où j'en suis.

Ensuite, le jour fatidique, il y a toutes mes pendules à remettre à l'heure. Mais bien sûr à cause de tous ces perturbateurs, je me trompe dans le sens des aiguilles si bien que je dois les décrocher à nouveau 3 jours plus tard.

Toutes ces manipulations en équilibre sur une chaise bancale au risque de me casser le col du fémur : mais quelle idée aussi de mettre les pendules en hauteur !

C'est donc perchée sur ma chaise, qu'une idée a germé : et si j'organisais un mouvement contre ce changement imposé ? Il y en a tant qui râlent et critiquent, disant qu'ils sont fatigués, qu'ils perdent l'appétit, leurs repères, leurs cheveux ou que sais-je encore....

Je me suis donc « connectée sur le net » comme ils disent, j'ai ouvert une page « facebook », j'ai écrit une pétition ; cela commençait ainsi : « nous ne voulons plus être déboussolés, nous voulons rester à l'heure etc... etc... ».

J'ai même pensé proposer un rassemblement au pied de la plus vieille horloge de Paris le lundi 28 mars, le problème étant que je ne savais pas quelle heure proposer : la nouvelle ou l'ancienne ? Alors j'ai laissé tomber le rassemblement !

Au moment de finaliser ma pétition, il était minuit, nous étions le 27 mars, j'ai fait « enter » sur mon ordinateur... et soudain... tout est devenu noir !

J'ai voulu me lever pour remettre le disjoncteur en route, j'ai alors accroché ma montre au dossier de ma chaise, j'ai buté sur la première pendule que j'avais déposée au sol en attendant de la remettre à l'heure... Je suis tombée, ma montre s'est cassée et la lumière est alors revenue, comme par magie.

J'ai titubé jusqu'à mon ordinateur en maudissant cette montre et toutes les horloges du monde, et bien sûr tout avait disparu : pétition, page facebook, il ne restait qu'un écran vierge.

Dépitée, je suis allée me coucher, mais ce qui est sûr c'est que pour l'heure je n'ai pas dit mon dernier mot, et je l'aurai, mon heure de gloire !

”

Le changement d'heure

POUR Pour le changement d'heure, par Florent

“ Enfin, le voici, ce jour tant attendu !!!

Vous me direz, on perd une heure de sommeil, et moi je vous réponds : vous allez profiter de vos fins de journée car il fera nuit plus tard !

Finie la petite dépression, on a envie de sortir, de voir du monde.

À nous les barbecues du soir !!!
À nous les petits apéros qui viennent avec... !!!

Ça n'est pas quelque chose d'important ça !?

Et grâce à qui ?... Au changement d'heure, bien sûr !

Notre moral remonte en flèche, même si, Evelyne, ce dimanche, on a la corvée de remettre quelques pendules à l'heure. La belle affaire ! ...

Elles sont presque toutes automatiques maintenant. On ne voudrait pas qu'elles changent d'heure, qu'elles le feraient quand même.

Seul bémol du changement d'heure l'été, le travail à l'extérieur : il faudra travailler avec les heures les plus

chaudes de la journée, puisque nous avons deux heures d'avance sur le soleil.

Mais de belles soirées nous attendent, en espérant que la météo ne mette pas son grain de sable cette année.

”



N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestions de sujets à traiter dans les prochains numéros :
✉ florent.boissel@choisel.fr



VIE SOCIALE 2016 : encore de belles rencontres

L'année a bien commencé à Choisel, avec déjà quelques belles journées et soirées proposées par la commune et les associations qu'elle subventionne. Nous y revenons dans les pages qui suivent, avec les rétrospectives des événements pour les ados (soirée casino, soirée crêpes, barbecue...), du carnaval des enfants, du marché de Pâques, de la soirée « Années 80 », du goûter des aînés...

Ce n'est pas fini ; voici la liste des événements prévus à Choisel dans les mois à venir (de mai à septembre) et qui nous donnent autant d'occasions de nous réunir.



2016

- dimanche 8 mai* ▶ **Brocante Vide-Grenier**
- vendredi 13 mai* ▶ **Soirée Casino**
- samedi 28 mai* ▶ **Soirée Musicale au Lavoir**
- dimanche 29 mai* ▶ **Cérémonie 100 ans de la Bataille de Verdun**
- samedi 18 juin* ▶ **Fête des Voisins et de la Musique**
- samedi 25 juin* ▶ **Fête de la Saint-Jean**
- samedi 2 juillet* ▶ **Soirée Brésilienne**
- mercredi 6 et jeudi 7 juillet* ▶ **Retransmission de l'Euro 2016**
- samedi 10 septembre* ▶ **Inter-hameaux de Choisel**
- samedi 17 et dimanche 18 septembre* ▶ **Journées du Patrimoine**

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites de la mairie et des associations pour en savoir plus.

Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook que nous venons de mettre en place (page de la mairie), ce qui vous permettra de recevoir les informations utiles en direct (informations locales importantes, alertes, rappel des événements organisés...).



adresse Facebook : <https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/>

Par ailleurs, le projet d'aménagement du parc de la mairie progresse bien. Nous ferons un point détaillé sur ce projet lors d'un prochain numéro des Échos.

A très bientôt !



La Commission Vie Sociale, Culture, Jeunesse & Sport

Contact : ✉ frederic.julhes@choisel.fr

Infos sur : www.choisel-commune.fr

<https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/>

Goûter des Aînés

Après le traditionnel repas des aînés de janvier, la mairie a aussi organisé un nouveau **goûter des aînés** le 17 février 2016, afin de nous réunir et de passer un bon moment tous ensemble. Au menu, de délicieuses crêpes préparées par Liliane et Annie. Une initiative apparemment appréciée et qui sera régulièrement renouvelée.





AJC
Accueil Jeune
à Choisel

Si tu as entre 11 et 17 ans
n'hésite pas

REJOINS
L'AJC

Tu peux même parrainer
jusqu'à 3 amis
qui n'habitent pas la commune !

Suite aux soirées crêpes et Casino, 23 ados ont adhéré à l'AJC.

En dehors des animations, un accueil libre et régulier a été mis en place par Tony depuis le mois de février, le mercredi tous les 15 jours à l'EIB (Espace Ingrid Bergman) de 16 à 19h.

Nos ados prennent plaisir à se retrouver autour du baby-foot, du ping-pong, d'un film, d'un cours de Hip-hop ou autre.

Dès les beaux jours, ils pourront faire des activités à l'extérieur.



Une sortie au Parc Eurodisney est prévue le samedi 14 mai, une autre animation aura lieu avant les grandes vacances.



Association d'Accueil des Enfants à Choisel (AAEC)

Une douzaine d'enfants fréquentent le périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h20. Dès que leur travail de classe est terminé, ils rejoignent Tony afin de passer à des activités plus ludiques.

En ce qui concerne le TAP, 19 enfants de primaire y sont inscrits tous les jeudis de 13h30 à 16h30, ce qui représente aussi un beau succès.

Les premières séances ont été animées par Armelle Waringhem, professeur de dessin, qui les a initiés à la gouache et à l'aquarelle. Puis Violeta et Tony ont pris le relais

avec des arts plastiques. Toute une ménagerie a pris forme sous les doigts des enfants : hérissons, souris, chats, papillons, poissons et autres petits objets.

À ce propos, si vous avez des restes de laine, de tissus, de boutons, d'aimants, de perles et autres matériaux dont vous ne vous servez plus, vous pouvez nous les apporter. Ils feront le bonheur des animateurs et des petites mains de fées !

Nous remercions vivement Violeta, qui a pris l'initiative avec l'accord de enfants de vendre "leurs créations" au marché de Pâques de Choisel.

L'ensemble des gains financera pour partie une sortie à l'espace de Rambouillet sur un temps du TAP courant juin. Ce qui leur fera une petite pause détente avant que notre entraîneur d'athlétisme ne les fasse transpirer (6 séances sont prévues !) après les vacances de Pâques.

Toute l'équipe de l'AAEC souhaite la bienvenue à Cécile DISPAU, qui a rejoint le bureau en février dernier.

Pour tous renseignements sur les 2 associations AAEC et AJC, vous pouvez contacter la mairie ou Clotilde Chaudé au 06 15 79 55 97.



La parole est donnée aux enfants :

Gaëlle J. : J'aime bien aller à l'AAEC, parce que Violeta et Tony sont gentils.

Aléxie R. : C'est vrai, on rigole bien et on fait bien notre travail de classe. Et, comme je suis en 6ème, je peux aller tous les 15 jours à l'AJC et retrouver des copains.

Camille C. : J'aime bien faire mon travail de classe avec des amis. On est plus motivés quand on est tous ensemble, que seul à la maison !

Sullian : La garderie me permet de retrouver des copains de Choisel, qui ne sont pas dans la même école que moi.

Olivia R. : J'ai participé à toutes les soirées AJC, avec des copines de Chevreuse et Saint Forget.



Parents d'enfants
rentrant en CP
et nouveaux habitants,
faites-vous connaître en
Mairie.

Maison d'Ingrid de Choisel

Nous y sommes Il suit l'hiver, précède l'été, marque le renouveau de la nature, c'est le printemps ; avec lui le bourgeonnement, la floraison, une multitude de verts et le réveil des habitants de Choisel !

La MIC (Maison d'Ingrid de Choisel) vous a proposé tout au long de cet hiver des soirées à thème pour enchanter ces soirées maussades, comme la soirée dansante spéciale années 80 (quel beau succès !) ou la soirée sur le thème de la mer.

Avec les beaux jours, en parallèle du projet de la Mairie (terrain de pétanque, terrain d'activité, tables de pique-nique), bientôt situé devant la MIC, nous allons pouvoir retrouver notre terrasse estivale pour mieux vous accueillir.

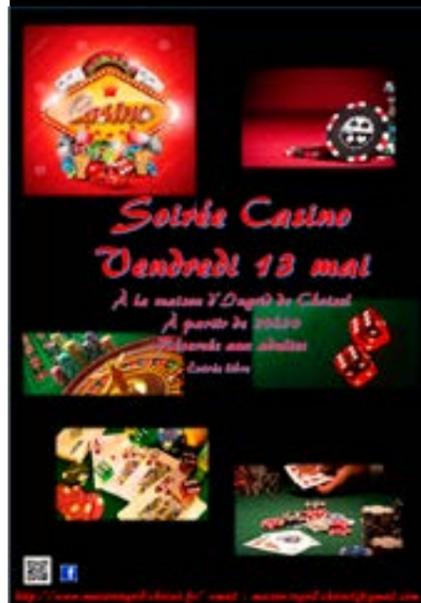
À cette occasion, nous vous rappelons que la MIC est à votre disposition pour vos «petits» événements, anniversaires, réunions etc... L'ouverture de la terrasse d'Ingrid les samedis et dimanches en cas de grand soleil, ainsi que des nouvelles soirées à thèmes pour la belle saison.

La MIC est ouverte tout au long de l'année, tous les vendredis soir.

Vous pouvez encore prendre votre cotisation au prix de 5 euros pour l'année 2016, ainsi vous contribuerez à son évolution dans le but de mieux vivre ensemble à Choisel.

PROCHAINES SOIREEES

Soirée CASINO
vendredi 13 mai



EURO 2016
retransmission des matchs



France / Roumanie
vendredi 10 juin
France / Albanie
mercredi 15 juin
Suisse / France
dimanche 19 juin

Autres matchs suivant les résultats



Nous vous attendons pour continuer à faire exister la dynamique mise en place de ce lieu associatif intergénérationnel, qui se fait grâce à une participation toujours plus nombreuse de bénévoles.

Enfin, venez supporter l'équipe de France lors de la coupe d'Europe de Foot, ambiance assurée ...

Plus d'infos :
Sixtine Watel (Présidente) 06 45 74 26 85
✉ maison.ingrid.choisel@gmail.com
www.maisoningrid-choisel.fr
www.facebook.com/MaisonIngridChoisel

Soirée Brésilienne
samedi 2 juillet



Foyer Rural de Choisel

Les bénévoles du foyer rural se sont une nouvelle fois mobilisés avec énergie pour assurer le succès des différentes manifestations qui ont eu lieu ce premier trimestre 2016.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Le samedi 30 janvier, le Foyer Rural recevait, comme de coutume, ses bénévoles, c'est-à-dire tous ceux et celles qui, au cours de la saison passée, ont donné de leur temps pour assurer les activités multiples que compte le Foyer Rural, comme le carnaval, la brocante et la St Jean... Autour de la Présidente Maime Valtat, Monsieur le Maire et des élus, les membres du bureau, les membres actifs et les bénévoles ont partagé le bon repas préparé par Annie et son équipe, juste remerciement de leur engagement renouvelé pour 2016. Dans son discours de bienvenue, la présidente a fait l'éloge de toutes ces personnes qui œuvrent souvent dans l'ombre, « des membres actifs indispensables à la bonne marche du Foyer ». Elle a remercié l'ensemble des présents sans oublier les absents.

ILS ONT FÊTÉ CARNAVAL



Le samedi 12 mars, le Foyer Rural, a, comme chaque année, proposé aux enfants du village de participer au traditionnel défilé du carnaval. ...

L'après-midi a commencé par un spectacle de marionnettes, animé par Nadine et son équipe. Le soleil étant au rendez-vous, les enfants ont fait un petit tour du village et ont brûlé « le bonhomme carnaval ». Puis ils se sont retrouvés à la salle Ingrid Bergman pour manger des crêpes et se partager des friandises.



MARCHÉ DE PÂQUES & CHASSE AUX ŒUFS

À Choisel, le 20 mars, le printemps c'est également le temps du marché de Pâques. Dans un décor bucolique, les exposants vous ont proposé des produits originaux et authentiques et des spécialités du terroir. Vous avez pu vous offrir de petits plaisirs printaniers !

Les enfants de l'AAEC, accompagnés de leur animatrice Violeta, avaient également confectionné et mis en vente des objets pour récolter des fonds pour leur sortie de fin d'année au parc animalier de Rambouillet.

Quant à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques elle a connu un gros succès. Malgré les multiples et ingénieuses cachettes du jardin du parc, les œufs ont été débusqués par la nuée d'enfants qui, paniers à la main, faisaient une fructueuse récolte.



LE FOYER FÊTE SES 20 ANS EN 2016 !!

Les membres du Foyer Rural ont cette fois d'autres challenges qui les attendent, la brocante du 8 mai avec grand méchoui, la soirée jazz et la grande fête patronale de la St Jean le 25 juin, avec kermesse, stands, repas champêtre, bal et feu d'artifice.

APPEL AUX COUPS DE MAIN

Si vous avez un peu de temps, vous pouvez nous rejoindre, la veille ou le jour des manifestations.
N'hésitez pas à nous contacter :
Maime Valtat (Présidente)
06 50 39 59 16
Annie Morin (Vice-Présidente)
06 83 62 22 25



MERCI au Foyer Rural et à tous ceux qui les ont rejoints, que ce soit pour les préparations ou le coup de main durant les animations. Un très beau succès pour les organisateurs bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour animer notre village. ■



Le projet d'éco-mobilité conçu par la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (C.C.H.V.C.) est en bonne voie. Il a obtenu toutes les subventions qui avaient été mises en condition préalable par les conseillers communautaires (et notamment par vos deux représentants, le Maire de Choisel et son premier adjoint) avant son lancement effectif.

Il est désormais dans la phase de déploiement, avec l'installation des bornes de recharge dans les 10 communes de la CCHVC.

Ce projet, fruit du travail d'une équipe intercommunale (la commission transports de la CCHVC, pilotée par le maire de Dampierre, Jean-Pierre de Winter, avec tout le soutien du Président de la CCHVC, Jacques Pelletier) est porté depuis le début par un conseiller de Choisel, Christian Muller (voir son portrait plus loin).

Notre commune, une fois de plus, a travaillé au maximum avec la CCHVC pour faire aboutir un projet concret, comme elle le fait dans d'autres commissions (THD, Communication, Liaisons douces...). Parce que « l'union fait la force », c'est particulièrement vrai en intercommunalité, dès lors que les hommes & femmes travaillent ensemble pour l'intérêt commun...

Alors, l'éco-mobilité en Haute Vallée de Chevreuse, comment ça marche ? Nous avons questionné son premier concepteur, **Christian Muller** ; il nous apporte quelques réponses en avance de phase. Elles seront complétées par des communications dédiées lors du lancement opérationnel (à la fin de l'année, planning ambitieux !).

Le projet d'éco-mobilité sociale et partagée s'est imposé à Christian et à la commission Transports pour plusieurs raisons de contexte qu'il est intéressant de rappeler.

Contexte 1 : Le Grand Paris

Le projet phare de la Région Ile de France c'est "Réussir le Grand Paris du véhicule électrique".

Dans ce cadre :

- La Région Île de France subventionne des projets innovants d'éco-mobilité
- L'ADEME subventionne le déploiement de bornes de charges sur un territoire d'au moins 150 000 habitants.

Contexte 2 : Le territoire de la CCHVC

La CCHVC est une référence toute désignée pour une première en terme d'éco-mobilité en territoire rural. En effet, les caractéristiques de la CCHVC sont les suivantes :

- zone péri-urbaine/rurale de la Région Île de France
- environ 26 000 habitants
- majoritairement en zone blanche (sauf RER B St Rémy-lès-Chevreuse)
- plus d'un véhicule par foyer ou absence de véhicule (si peu de moyens ou non-conducteur).



Contexte 3 : Les besoins de la CCHVC

Sur le territoire de la CCHVC, les transports en commun ne couvrent pas, ou mal, les besoins : il y a peu de lignes de bus, les horaires sont mal adaptés (voir autre article en fin des Echos).



OBJECTIF DU PROJET

L'objectif principal est de compléter l'offre de transport collectif dans le territoire concerné :

► Par de la **mobilité individuelle et partagée** (*) :

- Covoiturage à la Demande (CAD)
- Autopartage
- Covoiturage

► Sur la base d'une **plateforme d'éco-mobilité avec autopartage de véhicules électriques** (*)

► **Recharge des véhicules électriques individuels** (**)

(*) : subventionné par la Région île de France

(**) : subventionné par l'ADEME

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste principalement en :

① la **mise en place de véhicules électriques et de stations de charge** dans chaque commune de la CCHVC



À Choisel, la borne de recharge électrique sera située sur le parking de la mairie.

② la **mise en place d'un Bureau des voyages** dont la mission est :

- d'organiser et coordonner les besoins de transport avec les demandeurs de transport et les volontaires pour répondre au Covoiturage à la Demande (CAD)
- d'offrir une interface informatique et un centre d'appel pour l'autopartage et le covoiturage.



L'ÉCO-MOBILITÉ EN HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe général de fonctionnement repose sur des réservations rapides et simples (à l'aide de votre téléphone ou de votre PC) et un accès direct aux véhicules partagés (des voitures électriques de type Zoé).

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA PLATEFORME



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le tarif d'utilisation est de 45 € / jour, 7 € la première heure, puis dégressif les heures suivantes jusqu'à 1 € de l'heure.

CONCRÈTEMENT ÇA MARCHE COMMENT ?

Les étapes pour réserver (vues de l'utilisateur) sont les suivantes :

- 1 Je souhaite utiliser un véhicule**
Je réserve ma voiture sur monautopartage.fr.
Je reçois ma confirmation par SMS/email.
- 2 Je m'identifie à la boîte à clés et prends le véhicule**
Je me présente devant la boîte à clés.
Je badge ou compose mon code reçu par SMS/email.
Je lève le guichet déverrouillé et prends les clés du véhicule.
Je débloque le câble côté voiture, le débranche et le range dans le coffre de la voiture.
Je vérifie le niveau d'autonomie de la batterie avant de partir.
- 3 Je m'identifie à la boîte à clés et ramène le véhicule**
Je me gare à l'emplacement où j'ai pris le véhicule.
Je m'identifie à la boîte à clés.
Je rebranche le véhicule et m'assure qu'il se charge.
Je remonte le guichet déverrouillé et mets les clés du véhicule.

ET ÇA DÉMARRE QUAND ?

Les bornes de recharge seront installées avant la fin de l'année dans les 10 communes de la CCHVC, et le service démarrera rapidement ensuite. ■

PORTRAIT

Christian MULLER, conseiller à Choisel

Christian est un passionné.

Amoureux de notre village et de la vallée de Chevreuse, il est également passionné par les transports et en particulier la voiture (d'où une longue carrière internationale chez une de nos plus belles entreprises françaises, Renault) ainsi que par l'humain et les liens sociaux.

Alors c'est tout naturellement que, nouvel élu au conseil municipal de Choisel en 2014, il a très rapidement proposé le projet d'éco-mobilité sociale et partagée (la voiture + le social) à la CCHVC ... et y consacre souvent les nuits et les week-end 3 jours par semaine depuis le printemps 2015 !

Installé au Buisson, d'où il vient de créer deux nouvelles entreprises (MTCI et INO-SENS), vous pourrez aussi le croiser lors de ses footings ou de ses ballades en Harley dans Choisel.



... et Christian à la campagne (à Choisel bien sûr !)



Christian à la ville



christian.muller@choisel.fr

LES AÎNÉES : MARTINE ET PAULETTE

Mettre un peu de vie dans notre petite commune, communiquer, se rencontrer, apprendre à se connaître... Voilà des préoccupations qui animent régulièrement les élus et les associations qui œuvrent sur Choisel.

C'est avec ces questions en tête que j'ai abordé Martine Verger et Paulette Bourgogne et leur ai demandé : « Dites-moi comment c'était avant la vie à Choisel ? Est-ce qu'il y avait des fêtes ? Est-ce que les habitants se connaissaient et comment se rencontraient-ils ? ». Nous nous sommes alors réunies toutes les trois pour une discussion à bâtons rompus.

Martine : C'était l'école le centre de vie à l'époque. J'y suis allée jusqu'en 1940.

Paulette : J'y suis restée jusqu'à mes 14 ans, j'y ai passé mon certificat d'études. Mes enfants y ont suivi les cours jusqu'en fin de CM2.

Il y avait deux classes situées dans la salle des fêtes actuelle (NDLR : l'Espace Ingrid Bergman). La petite et la grande section. Nous étions une quarantaine d'enfants.

Les instituteurs habitaient sur place. Dans le local du tournassin, il y avait leur cuisine et leurs chambres étaient au-dessus de la salle des fêtes. C'étaient aussi eux les principaux organisateurs d'animations sur le village.

Martine : Je me souviens des remises de prix : c'était un moment fort de l'année. On retirait la cloison entre les deux classes. L'estrade était dans l'entrée et les coulisses derrière. Il y avait souvent une petite mise en scène avant la remise. Une année nous avons ainsi récité "la Cigale et la Fourmi" : j'étais déguisée en cigale et Yvette Pépin en fourmi.

Paulette : Je me souviens des jours de neige : je partais avec un pantalon sous ma robe et ma blouse. Arrivée à l'école, je le mettais à sécher sur le radiateur de la classe.

M. et Mme NOËL étaient les instituteurs, monsieur maniait parfois la badine. Il a été mobilisé durant la guerre, mais il est vite revenu faire la classe.

Martine : Pendant la guerre, c'est Mme LANDRY de la Ferté qui a remplacé M. NOËL, son mari était directeur à Chevreuse.

Paulette : M. LANDRY était un artiste et a peint un portrait de mon grand-père. Au moment des fêtes de Noël, les instituteurs organisaient une représentation théâtrale avec les enfants des deux classes.

Martine : Le jour où l'école a été supprimée, ça a été la mort de Choisel. L'école était un point de ralliement quotidien.

Moi : Et quels étaient les autres moments de rencontres à Choisel ?

Martine : La fête de la Saint Jean, elle durait deux jours, sur la place, il n'y avait pas le rond-point actuel.

On se restaurait chez Pépin sous la tonnelle, c'est ainsi qu'on appelait l'auberge des sapins en face de l'église.

Les hommes allaient boire un coup, c'était très animé.

Il y avait une baraque où l'on vendait du sem sem gum, c'est comme ça qu'on appelait le chewing gum, et du zan.

Les forains campaient près du «vieux», à côté de la fontaine St Paul.

Moi : Le vieux ???

Martine : C'est le chemin qui descend d'Herbouvilliers à la fontaine Saint Paul. A l'époque, le vieux était le seul chemin qui reliait les deux hameaux. La dernière fête de la Saint Jean a eu

lieu en 1959 et a repris sous la forme actuelle en 1976.

Paulette : Il y avait aussi la retraite aux flambeaux du 14 juillet. Après la guerre ça a été un grand moment, on a pris l'âne à Bécard de Breteuil, Lecomte était à la grosse caisse et Hébert à l'accordéon. Nous sommes montés avec la carriole et l'âne sur Herbouvilliers et redescendus par la Ferté. En descente, il fallait retenir la carriole, c'était vraiment drôle.

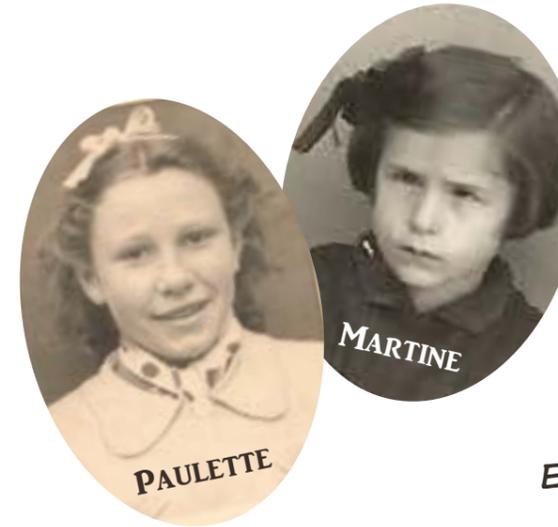
Ensuite, nous allions danser sur la place.

Martine : Je me souviens d'une retraite aux flambeaux avant la guerre : le garde champêtre qui était porté sur la boisson montait en flageolant la côte d'Herbouvilliers ; il devait se soulager régulièrement. Devant le transformateur en haut d'Herbouvilliers, il est tombé les quatre fers en l'air, nous avons beaucoup ri.

Et puis il y avait les annonces publiques des enterrements qui permettaient à tous de se retrouver également.

Chez Pépin, on pouvait aussi téléphoner, il y avait une cabine. On pouvait y acheter des timbres, des cartes postales. L'auberge a fermé quand le grand-père Pépin est décédé. Ça faisait de l'animation, les gens buvaient sous la tonnelle, c'était très sympa.

Paulette : Quand je me suis mariée, nous avons fêté ça chez Pépin, assis sous les cornes, c'était la tradition. A l'époque, ça n'était pas la même



C'était comment, avant, la vie à Choisel ?

Est-ce qu'il y avait des fêtes ?

Est-ce que les habitants se connaissaient ?

vie : les mémés étaient sur le bord de la route à commérer. Les gosses jouaient à cache-cache. La grosse mère Lablanche leur proposait de les cacher sous sa robe quand ils passaient à sa portée.

Il y avait un café à la Ferté, chez Deschamps, on l'appelait aussi « chez canard ».

Martine : Il y en avait deux à Herbouvilliers, chez Frelon au N°2 et chez Berthe en allant sur la Fillolière. Le soir, les gens s'asseyaient sur le pas de leur porte. Moi j'allais « jusqu'où y'a l'arbre » comme on disait enfant et on parlait avec tout le monde. Il n'y avait pas la télé, le petit journal c'était le bord du trottoir.

Et puis, on glisse vers les souvenirs de l'époque, la guerre, un moment hors du temps et qu'elles ont vécu l'une et l'autre de loin et parfois dans l'inconscience :

Paulette : Pendant la guerre, un aviateur allié a été tué et enterré à Choisel. Monsieur NOËL nous a tous conduits à l'enterrement. Il nous a demandé de venir avec des fleurs. Ensuite, devant les Allemands, il nous a fait chanter la marseillaise. Il avait vraiment du caractère cet instituteur !

Martine : Avec ma sœur, on se rendait au cimetière sur la tombe des soldats tombés à la guerre. Un jour les Allemands ont bombardé Massy, une balle est tombée dans notre jardin. Un jour je suis allée me promener avec ma mère, ma sœur, ma grand-mère et mon cousin sur la route de Boullay. À notre retour, des

Allemands qui étaient embusqués voulaient nous empêcher de rentrer sur Choisel, quelle peur nous avons eus !

Paulette : J'allais parfois à Boullay prendre le train avec ma grand-mère pour rendre visite à une tante à Saint Rémy. La micheline reliait Saint Rémy à Limours, mais après 1940, le pont a été bombardé, il n'y a plus eu de micheline.

Paulette : J'habitais à la Ferté : il y avait un chemin qui n'existe plus où nous nous promenions sous les yeux des anciens. J'allais aussi dans le parc du château, il y avait une source près des étangs où ma mère puisait de l'eau.

Martine : Mon père allait en vélo jusqu'à Boullay, il laissait son vélo chez Rossignol, le café, puis il prenait le train pour Paris. Un jour il s'est endormi au retour et a dû faire Limours Boullay à pied.

Martine et Paulette concluent la discussion en me disant qu'elles vivent l'une et l'autre sans internet et sans portable. La seule chose importante, c'est leur voiture car elles doivent aller chercher le pain. La voiture de Paulette est de 1996, celle de Martine de 1994.

L'école et le café, voilà les deux points essentiels qui réunissaient les habitants. ■

La classe de Paulette en 1945 - Paulette est 3^e, debout à partir de la droite.



Décès de Michel Tournier

Michel Tournier est décédé le lundi 18 janvier 2016 vers 19h dans sa maison de Choisel (l'ancien presbytère), où il vécut plus de 50 ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 25 janvier 2016 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Choisel, en présence de nombreux Choiséliens et de personnalités proches de l'auteur.

Parmi elles, Bernard Pivot et Antoine Gallimard (éditeur de la plus grande partie des œuvres de l'auteur) mais aussi le journaliste Franz-Olivier Giesbert ou les auteurs Didier Decoin, Paule Constant et Noëlle Châtelet.

Tous ont rendu hommage à cet immense écrivain, amoureux de notre village depuis plus d'un demi-siècle, mais surtout auteur de romans exceptionnels.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Choisel le même jour.



Michel Tournier a quitté Choisel

Arrivé à Choisel dans les années 50, dans la lignée des Marcel Camus, Claude Roy et Roger La Ferté qui y ont résidé, il s'est imprégné de l'atmosphère de Village. Il y a acquis l'ancien presbytère pour mieux s'y fondre.

Son écriture enrichie par ses expériences de voyageur était en grande partie le fruit du calme et de la sérénité du village et de la Vallée.

Dans une famille à laquelle il s'est attaché, dont il a adopté l'un des enfants, il est devenu un père et grand-père.

Sa mémoire y restera vivante à côté de celles de lecteurs du monde entier.



Sur la tombe de Michel Tournier, on peut lire l'épithaphe qu'il avait préparée lui-même depuis quelques années :

*Je t'ai adorée
Tu me l'as rendu au centuple
Merci la vie.*



PLU - CHOISEL 2016, par Laurent LIEVAL

Une nouvelle fois, votre présence à la réunion publique du 6 avril a démontré l'intérêt que vous portez à Choisel, votre souci pour le maintien de son cadre et son évolution.

Nous apprécions votre engagement, soyez en retour convaincus du nôtre.

Lors de cette soirée, a été présenté le futur règlement qui contrairement au POS intègre l'Environnement et plus particulièrement le paysage, option thématique choisie par vos élus. Dans un site aussi remarquable, notre patrimoine aussi bien bâti que paysagé doit être valorisé, mais surtout protégé.

Les demandes d'urbanisme que ce soient les PC, DP, permis d'aménager, permis de démolir... devront prendre en considération les aspects environnementaux.

Au travers des échanges que nous avons pu avoir depuis le début de cette

procédure d'élaboration, nous avons pu relever combien ces éléments étaient importants.

Soyez assurés que nous nous investissons pleinement dans cette démarche qui consiste à entretenir notre patrimoine et ce, tout en y intégrant les générations futures.

Ce 6 avril, vous a été exposé, le besoin pour la commune d'envisager l'avenir en redonnant à Choisel un potentiel d'évolution urbain tout en respect de l'existant.

Nous devons faciliter l'arrivée de nouveaux Choiseiliens et encourager les jeunes ménages souvent primo-accédants pour éviter de se rapprocher du « point mort ». Cet indicateur peut être significatif d'une baisse démographique, elle-même résultante d'un manque d'attraction pour CHOISEL, entraînant par voie de conséquence la dégradation du cadre de vie des habitants. L'objectif de

croissance annuelle de population fixé dans la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est de + 0.55 %, cela nécessite, au regard de la taille des ménages, la création dans les quinze prochaines années d'environ 20 logements.

Lors de cette soirée, nous vous avons annoncé la création d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) suite à l'identification de secteurs sensibles. Cet outil d'urbanisme, permet d'anticiper les mutations et encadrer dans une vision d'ensemble les opérations qui pourraient s'y dérouler autre qu'individuellement.

Le PLU, ce document d'urbanisme qui devrait être mis en application début 2017 (la date limite est fixée par la loi ALUR au 27 mars) en remplacement du POS actuel devenu obsolète, intègre les obligations légales auxquelles nous devons nous conformer.



- 1 Un plateau agricole
- 2 Des prairies en frange d'espace agricole et boisé
- 3 Des versants de vallée boisés et un coteau urbanisé
- 4 Un vallon humide et boisé
- 5 Des espaces jardinés à encadrer



Le document final répondra aux engagements édictés dans :

- le Schéma Directeur de la Région Ile de France
- la Charte du PNR et son Plan Parc associé
- la loi ALUR
- la loi GRENELLE II
- le Code de l'Urbanisme
- ...

Ce document rédigé selon un formalisme officiel est composé de différents chapitres tels que des diagnostics, le PADD, le règlement, le zonage, ... Vous pouvez en prendre d'ores et déjà connaissance pour certains sur notre site internet ou en mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme est rédigé avec votre contribution au travers des échanges, ateliers, réunions publiques ... que nous avons eus, ainsi qu'avec la collaboration et l'expertise tout au long de la procédure, de représentants de la DDT, du PNR-HVC et de Personnes Publiques Associées qui ont manifesté de l'intérêt à notre commune. L'expertise de tous ces acteurs en assure la conformité et la pertinence au regard des objectifs fixés, ceci dans le but d'en faire un document d'urbanisme de référence, abouti, et utilisable, répondant ainsi aux attentes gouvernementales.

Vous pouvez retrouver la présentation faite au cours de notre dernière réunion sur notre site dans la rubrique URBANISME - PLU 2016 ainsi qu'en

mairie dans la salle du conseil, de même que l'exposition que vous avez pu apercevoir lors de notre dernière rencontre, qui retrace les différentes étapes de ce projet.

Le règlement est en cours de finalisation, l'enquête publique pour recueillir vos commentaires débutera cet automne.

Cependant, vous pouvez continuer à nous faire part de vos impressions ; nous nous tenons à votre disposition pour vous informer ou échanger sur le sujet afin de dessiner le futur profil de CHOISEL. ■

Mieux vivre ensemble

Les beaux jours sont de retour...

Et avec eux, la tonte du gazon et les travaux de bricolage et de jardinage.

Afin de préserver la sérénité de notre commune et la quiétude de votre voisinage, nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, l'utilisation d'équipements générateurs de nuisances sonores (tondeuses, tronçonneuses, raboteuses, perceuses...) n'est autorisée que pendant certaines plages horaires :

► **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;**

► **Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;**

► **Les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h à midi** (mais c'est encore plus sympathique de l'éviter lorsqu'on peut faire autrement).



Pour le bien-être de chacun, merci de respecter ces horaires. ■



Pour notre cadre de vie

Nous vous rappelons que **l'entretien du trottoir et du caniveau qui longent votre propriété est de votre responsabilité.**

En complément de l'action de l'employé communal, Laurent LE MOUILLIC (qui ne ménage pas ses efforts), la participation de chacun contribue au maintien du charme de notre commune que beaucoup de promeneurs nous envient. ■

Attention : des changements de limitation de la vitesse des véhicules viennent d'intervenir sur le territoire communal

Par arrêté préfectoral (N°2015P0142), **la vitesse sur la Route Départementale 906 est maintenant limitée à 70 Km/h**, dans les deux sens de circulation, des pépinières Thuilleaux (hameau du Bel Air) à l'entrée de Chevreuse.



D'autre part, la commune a procédé à la mise en place, sur cette départementale, d'un radar pédagogique en amont de la rue des Sources. Nous espérons que sa présence, en limitant les excès de vitesse, améliorera la sécurité au croisement de la RD 906 avec la sortie de la rue des Sources et avec la RD 41 au niveau de la scierie.

Ce radar nous permettra, également, de disposer de statistiques sur la vitesse des véhicules dans les deux sens de circulation. Celles-ci nous permettront, éventuellement, d'agir auprès des services de l'État si nous constatons de trop grandes dérives.

Par arrêté municipal (N° 2016-010) la vitesse dans les **zones urbanisées de la commune** (hameau de La Ferté, hameau d'Herbouilliers et Choisel-bourg) est maintenant limitée à **30 km/h** pour tout type de véhicule. Cette mesure a été prise pour réduire le risque d'accident sur ces voies fréquentées par les enfants de la commune et par de nombreux promeneurs et randonneurs. Une réflexion est également menée, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour créer et réhabiliter des voies de circulation douces sécurisées.

Ces limitations de vitesse sont matérialisées par une signalisation verticale adaptée. ■



La commune récompensée

Le 24 mars dernier, en présence de Laurent LE MOUILLIC, l'agent technique de la commune, et de votre Maire, la commune de Choisel s'est vue attribuer le label **TERRE Saine** des mains de la Ministre de l'Environnement, Madame Ségolène ROYAL.

Ce label récompense l'action menée, sous l'égide de Frédéric MONTEGUT, adjoint en charge des travaux et investissements, par notre agent technique qui a renoncé à l'emploi de tout produit phytosanitaire et les a remplacés par l'utilisation de techniques et méthodes alternatives.

Choisel fait partie des soixante premières communes de France promues à cette distinction.

Préservez la nature, elle n'en sera que plus belle !



La précarité énergétique domestique

Ne laissez pas le froid s'inviter chez vous.



La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle II) reconnaît la précarité énergétique et la définit ainsi : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. » - Le bâtiment est responsable de 43 % de la consommation d'énergie en France,

La France compte 32 millions de logements dont 61 % ont été construits avant 1975 date de la première réglementation thermique. Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, sont les sources les plus importantes de consommation d'énergie du fait des défauts constatés.

Les impayés d'énergie, en constante augmentation, ne sont que la partie visible d'une carence de confort. C'est pourquoi, le ménage doit alors se résigner à des arbitrages : se chauffer au risque d'impayés ou ne plus se chauffer et subir les conséquences du froid sur sa santé, son logement, sa vie sociale.

Après réalisations de diagnostics au domicile des ménages en difficulté, il en ressort souvent que ces ménages se privent pour minimiser leurs factures. Après analyse de la dernière enquête nationale Logement, menée en 2006, on estime qu'entre 4 et 5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique et d'inconfort thermique, ce qui représente un ménage sur cinq, ce chiffre est en constante augmentation.

À la question «Avez-vous eu froid dans votre logement pendant au moins 24 heures au cours de l'hiver dernier», 10,9 % des ménages ont

Présence de défauts dans le logement selon la date de construction (en % - source INSEE 2011)

Date de construction	Infiltrations	Fuites	État moyen ou mauvais de la façade	Fenêtres en mauvais état	Absence de double vitrage	Toit non isolé	Humidité sur les murs
< 1948	6,5	2,8	48,6	36,9	42,9	22,2	30,9
1949 à 1967	4,6	2,5	44,8	34,2	38,1	10,2	20,5
1968 à 1974	4,7	2,3	39,3	33,1	41,7	9,7	18,5
1975 à 1981	4,3	2,1	39,6	28,5	29,0	10,2	15,2
> 1982	4,3	2,4	23,9	13,5	7,1	5,3	11,5

répondu «oui» en 1996, ils étaient 14,8 % en 2006.

Les raisons invoquées de l'inconfort thermique sont :

- la mauvaise isolation **41%**
- une installation de chauffage insuffisante **33%**
- la limitation du chauffage en raison du coût **21%**
- des pannes de l'installation **18%**

On considère que la précarité énergétique commence quand le taux d'effort des dépenses consacrées à l'énergie est supérieur à 10 %. Pour l'ADEME (2008), «les ménages les plus modestes consacrent 15 % de leur revenu aux dépenses énergétiques contre seulement 6 % pour les plus aisés», le stade de la «pauvreté énergétique» peut être considéré comme atteint lorsque le taux d'effort est supérieur à 15 %.

Les conséquences de la précarité énergétique sont donc multiples :

- ▶ financières (privation, ...),
- ▶ techniques (défaillance, insalubrité et dégradation du logement, ...)
- ▶ sanitaires (apparition de pathologies, ...)
- ▶ sécuritaires (incendie, intoxication au CO, ...)

Afin d'endiguer la hausse des ménages en précarité énergétique et améliorer leur cadre de vie, le gouvernement a lancé le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat et le programme « HABITER MIEUX ».

Ce programme de l'Agence Nationale de l'Habitat a été créé en 2010. Il a pour objectif la rénovation énergétique de 50 000 logements par an occupés par des ménages modestes, ce chiffre a été porté à 70 000 en mars dernier par Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat durable.

En 2014 et en 2015, ce programme a permis de rénover près de 50 000 logements. Depuis sa création, ce sont 200 000 propriétaires occupants (1500 dans les Yvelines) qui ont pu bénéficier d'aides pour rénover leur logement et gagner en confort et qualité de vie. Le gain moyen d'économie d'énergie est de l'ordre de 40 % sur la facture d'énergie. Des travaux de type isolation des façades, des toitures, remplacement des fenêtres, changement des appareils de chauffage... permettent d'y répondre.

Selon le niveau de vos revenus, des aides de l'ANAH, de l'état, du conseil départemental, ... pouvant atteindre 80 % du montant des travaux sont attribuées.



En matière de transports, la CCHVC a pris la décision de faire bouger notre interco.

Elle a créé une commission (2 personnes par commune), répartie en deux sous-projets : une partie sur les nouveaux moyens de Transport (l'avenir, cf. notre dossier page 16 sur l'Eco-mobilité) et une autre partie sur le transport traditionnel par bus.

Sur cette deuxième partie, nous sommes en négociation avec le STIFF, nous demandons **de renforcer le maillage et l'adapter au juste besoin de la population :**

- ▶ Développer le transport scolaire et le transport **hors** périodes scolaires
- ▶ Réduire le trafic routier et augmenter les places de stationnement

Pour en bénéficier les propriétaires occupants doivent :

- Avoir des ressources inférieures au plafond défini
- Être propriétaire d'un logement construit il y a plus de 15 ans
- Ne pas avoir commencé les travaux avant les accords de subventions
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Ne pas avoir souscrit de prêt à taux zéro (PTZ) durant les 5 dernières années.

Depuis 2015, des référents du programme «Habiter mieux» ont été désignés dans chaque commune afin de vous informer, vous accompagner et vous aider dans vos démarches.

Pour savoir si vous êtes éligible au programme «HABITER MIEUX», obtenir une évaluation énergétique de votre logement et connaître le montant des aides qui vous seraient allouées, vous pouvez contacter :

- ▶ Le CCAS ou votre référent «habiter mieux» par l'intermédiaire de la mairie
- ▶ La mairie de Choisel : 01 30 52 42 15 ou mairie.choisel@wanadoo.fr
- ▶ Le point rénovation info service

Sources : ADEME, Wikipédia, Agence Nationale de l'Habitat, INSEE, Parc National de la Haute Vallée de Chevreuse.

La CCHVC bouge pour améliorer la couverture des transports

En ce qui concerne notre commune :

▶ Avoir des bus plus tôt le matin et plus tard le soir à destination du RER ou pour rejoindre les départs de bus.

▶ Synchroniser les bus à l'arrivée des trains du RER B. Mettre un panneau d'affichage à l'extérieur de la gare pour indiquer l'arrivée de RER.

▶ Une optimisation du réseau car parmi les dysfonctionnements, nous constatons que sur la CCHVC de nombreux bus circulent à vide en partant de leur dépôt.

▶ Il y aura bientôt la nouvelle ligne 18 du Grand Paris, il faut que les habitants du Sud des Yvelines puissent la rejoindre.

Ligne 39.303 : déplacer l'arrêt de bus nommé «la SCIERIE» - il se situe à l'extérieur du village - de 200 m. Le situer au rond-point de la place de la Mairie à Choisel. **C'est en bonne voie, à discuter encore avec la SAVAC.**

Ligne 39.13 : modifier l'itinéraire pour desservir le hameau d'Herbouviillers ou proposer un bus qui passe à vide tous les matins. **Négociation en cours avec le STIFF.**

Ligne 39.35 : la ligne dessert le collège Pierre de Coubertin à Chevreuse. Seul un ramassage a lieu le matin pour arriver à 8h10 au collège. Nous souhaitons en complément un 2nd ramassage une heure plus tard. La demande a été faite par la mairie de Choisel et est appuyée par la CCHVC / **à suivre.** ■

La CCHVC et le Très Haut Débit

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) et vos représentants de Choisel suivent de près les futurs déploiements du Très Haut Débit (THD).



La CCHVC s'est proposée comme l'une des trois premières communautés de communes co-fondatrices du syndicat mixte avec le département 78. Cela doit lui permettre d'être présente dans les premières étapes, notamment de planification.

Le syndicat, qui vient d'être créé, va désormais lancer les consultations pour les montées en débit (Choisel et Saint-Lambert deux communes prioritaires) et le déploiement de la fibre optique.

Nous vous tiendrons informés dès que les dates de montée en débit seront fixées. ■

Un Choisilien engagé contre le rétinoblastome

"Je participe à la Course des Héros de Paris, le 19 juin 2016, afin de collecter des fonds pour financer les projets de RETINOSTOP (lutte contre le rétinoblastome). **Le rétinoblastome est un cancer de la rétine qui touche le nourrisson et le jeune enfant.**

Cette association (à but non lucratif) a pour buts :

- de favoriser un diagnostic précoce avec information des professionnels médicaux et paramédicaux,
- d'apporter aux parents d'enfant atteint par la maladie une aide morale et/ou matérielle,
- d'informer et de sensibiliser les pouvoirs publics sur les spécificités du rétinoblastome,
- de partager les informations sur la prise en charge du handicap visuel et les structures disponibles selon les régions,
- de soutenir la recherche sur le rétinoblastome.

Si vous voulez m'aider, je vous propose de faire un don à **RETINOSTOP** ou de faire la promotion de mon initiative. Chaque don compte !

Pour cela, accédez à ma page de collecte en cliquant sur le lien suivant : <http://www.alvarum.com/philippekeerle>

Les dons sont reversés à Rétinostop par Alvarum. C'est 100% sécurisé.

Merci d'avance pour votre soutien !"



Philippe KEERLE

Cette rubrique est dédiée aux petites entreprises ou autoentrepreneurs de Choisel, ou vivant à Choisel. Cette page vous est consacrée, n'hésitez pas à nous contacter. Un relais sera mis également sur le site de la commune, avec renvoi vers vos éventuels sites ou pages personnelles. Contact : frederic.julhes@choisel.fr

Stéphane Clouet, peintre et potier à Choisel

Si vous aimez la nature, le calme et que vous avez la chance d'habiter Choisel depuis 20 ans, vous êtes comblés.

Après 26 ans de travail sur Paris, j'ai décidé de changer de vie (nous en avons plusieurs, n'est-ce pas ?) pour me consacrer à une double passion qui m'a toujours accompagnée : **la peinture** et, grâce à Odile Weber et son atelier de poterie, **la céramique**.

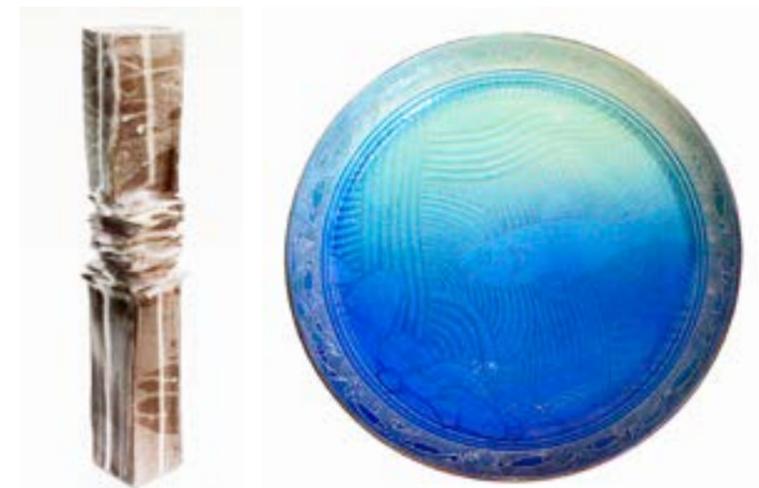
J'ai démarré cette activité en 2007.

Mon travail s'articule autour de la poterie, avec une production d'objets utilitaires (bols, plats, vases, saladiers...) et artistiques (modelages, assemblages, tableaux en céramique...) et la peinture et le dessin, travail sur le vif en extérieur ou créations plus abstraites.

J'utilise le grès, terre à haute température, pour sa résistance, et la qualité de ses émaux, chaque pièce étant une création en volume et graphique ou le dessin occupe une place primordiale.

Mes peintures sont généralement à l'huile.

Je donne également des cours de tournage.



Pour me joindre :

Stéphane Clouet
12 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

www.stephaneclouet.com
stephane.ceramique@orange.fr
06 85 56 27 15

L'Âge d'Or

L'Âge d'Or est une association qui s'adresse aux habitants de Chevreuse et ses alentours - dont Choisel.

Elle est ouverte au troisième âge ainsi qu'à tous ceux qui désirent participer à ses sorties très variées du 1^{er} septembre au 30 juin.

Voici les principaux aspects de son programme.

Inscription pour l'année : 22 euros.

Pour toute information complémentaire, contacter Monique Bloyer au 01 30 52 07 86. ■

Découverte du patrimoine
une sortie par mois

Sorties culturelles
opéra, comédies musicales,
théâtre
une sortie par mois

Sport (réservé aux seniors)
gym, piscine
1 fois par semaine

Voyage à l'étranger en Europe
1 semaine au mois de mai
Cette année : les Îles Baléares
(complet)

Voyage en France
1 semaine en septembre
Cette année : la Bourgogne

urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences
Europe

centre
anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de
Rambouillet 01 34 83 78 78

hôpital
d'Orsay 01 69 29 75 75

Allo enfance
maltraîtée 119

Solidarité
vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue
info service 08 00 23 13 13

Dépannage
ErDF 0972 675 078

Dépannage
Lyonnaise
des Eaux 0977 401 113